

# Les voussures déposées du portail central de la cathédrale de Bourges

Fabienne Joubert

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Joubert Fabienne. Les voussures déposées du portail central de la cathédrale de Bourges. In: Bulletin Monumental, tome 132, n°4, année 1974. pp. 273-286;

doi : <https://doi.org/10.3406/bulmo.1974.5395>

[https://www.persee.fr/doc/bulmo\\_0007-473x\\_1974\\_num\\_132\\_4\\_5395](https://www.persee.fr/doc/bulmo_0007-473x_1974_num_132_4_5395)

---

Fichier pdf généré le 28/10/2019



à s'inquiéter de l'état des voussures de la façade qu'à partir de 1824 (1). Le devis que dresse l'architecte Juillien à cette époque permet d'ailleurs d'expliquer la dépose des deux rangées extérieures du portail central -- qui ne sera réalisée qu'une dizaine d'années plus tard (2) -- non par l'état de dégradation des sculptures elles-mêmes (3), mais par l'état général des archivoltes dont la tenue était rendue très précaire par des infiltrations (4).

Mais les travaux, exécutés en 1829 seulement à la suite du devis de 1824, semblent n'avoir porté que sur des réparations de couverture, puis, de 1830 à 1833, sur diverses remises en état de l'édifice (5).

En 1833, un nouveau devis propose une série de travaux, dont le premier chapitre est consacré aux voussures de la porte centrale (6) : la dépose des deux rangées extérieures est alors rapidement menée, puisqu'en 1836 l'architecte Pagot la déclare terminée (7).

Une nouvelle campagne de restaurations suivit, qui fut marquée, pour les travaux de sculpture, par un changement d'atelier : Romagnesi, artiste venu d'Orléans avec Pagot, fut remplacé par Caudron (8). Le devis des restaurations est dressé par Pagot, le 3 avril 1838, et approuvé définitivement en mai 1840. En ce qui concerne les voussures, il s'agit de terminer les restaurations entreprises par Romagnesi au portail central, c'est-à-dire dans les cordons intérieurs, et d'entreprendre des travaux aux portails de droite (9).

tant de 1934 : les références, d'ailleurs imprécises, de Boinet, qui renvoient aux Archives des Monuments historiques, concernent donc généralement des papiers conservés dans ce dossier.

(1) *Ibid.* « Devis général des dépenses à faire pour la restauration de la cathédrale de Bourges », exercice 1824. Un autre devis, du 26 décembre 1827, en reprend généralement les termes : celui-ci sera approuvé le 4 décembre 1828, et les travaux seront ensuite confiés à l'architecte Pagot, le 18 février 1829. L'architecte Juillien sera alors nommé inspecteur de ces travaux.

(2) Voir plus loin, p. 274, note 7.

(3) On peut constater, comme l'avait fait Didron, *op. cit.*, p. 181, qu'elles sont généralement assez bien conservées.

(4) C'est l'état des gargouilles qui est à l'origine de ces infiltrations : « L'eau en s'infiltrant dans la masse a pénétré jusqu'aux voûtes ogives entre les nervures desquelles sont placées les sculptures, les points tangents de ces voûtes sont les parties qui ont le plus souffert, ils sont entièrement en ruine, il s'en détache journellement des morceaux... La restauration de ces parties ainsi ruinées est de nature à ne pas être trop prolongée... » Devis de 1824, article 8. D'après les articles 10 et 11, les deux portails de droite sont moins endommagés.

(5) Sur ces différents travaux, voir le dossier F<sup>19</sup> 7656 des Archives nationales.

(6) *Ibid.* Rapport au Conseil des Bâtiments civils, par M. Grillon, séance du 5 novembre 1833, de ce nouveau devis qui reprend la description des voussures donnée par le devis de 1824, et précise alors que « la reconstruction consiste donc à remplacer ces pierres et les voussoirs extérieurs de la voûte qui sont prêts à tomber et dont les joints séparés laissent écouler l'eau dans l'intérieur de la construction ».

(7) *Ibid.* « Rapport sur la situation des travaux en 1836. » Le baron A. de Girardot, correspondant historique à Bourges du Comité des Arts, situe ces travaux précisément en 1836, dans sa description du portail central adressée au *Bulletin archéologique publié par le Comité historique des Arts et Monuments*, 1842-1843, t. II, p. 309. Une lettre du préfet du Cher, adressée au ministre et datée du 10 février 1836, atteste elle aussi qu'au grand portail « les nouvelles sculptures ont été placées » (Archives nationales, F<sup>19</sup> 7656). Dans un rapport du 27 mai 1839 (« Réponses de l'architecte aux observations faites par le Bureau de contrôle sur les comptes des travaux faits par l'adjudication Goyer », *Ibid.*), Pagot précise : « Le devis indiquait que les trois premières rangées de figures placées dans le cintre seraient à renouveler. Nous avons annoncé qu'il avait suffi de refaire à neuf les deux premières rangées seulement, qu'on avait pu former la troisième rangée avec les figures qui en provenaient déjà, à l'exception de cinq qui ont été choisies parmi les figures démolies qui composaient les deux premières rangées... » (d'après les documents du XIX<sup>e</sup> siècle, on comptait généralement les rangées de voussures depuis l'extérieur vers l'intérieur, à l'inverse des habitudes actuelles) ; voir sur ce sujet Boinet, *op. cit.*, p. 25 et 77, qui pense que les cinq statues remplacées dans le quatrième cordon provenaient du cinquième ; nous reprendrons ce problème avec l'analyse des sculptures elles-mêmes.

(8) Le dossier F<sup>19</sup> 7656 des Archives nationales conserve toute une correspondance au sujet de ce remplacement.

(9) Un exemplaire de ce devis est conservé aux Archives du Cher, dossier V 100. Il est relativement bien détaillé.

— Chapitre I, Portail central, article 13 : Pour terminer ces voûtes, il reste à faire :

1<sup>o</sup> *Figures* : le remplacement de deux figures dans les arcs du fond, elles seront prises dans celles qui sont déposées au magasin...

2<sup>o</sup> Raccord en taille, épannelage de sculpture de ces deux figures.

3<sup>o</sup> Pour restaurer les trois rangées qui ne l'ont pas été : ...

*Feuillages* : pour la 4<sup>e</sup> couronne de feuillage à remplacer : ... Pour restaurer les trois anciens rinceaux qui ont été conservés.

— Chapitre II, Premier porche à droite, article 24 : Les figures de la première rangée, au nombre de 10, n'ont besoin que de réparations de sculpture... Dans la deuxième rangée, une figure est à renouveler... Pour réparer les autres figures de cette rangée : ... Troisième et quatrième rangée à réparer seulement.

— Chapitre III, Deuxième porche à droite, article 43 : Toutes ces figures au nombre de 40 ne sont pas mauvaises, huit seulement sont à remplacer et les autres peuvent être conservées...

Démolition : démolition du pignon. Démolition des douze figures composant la première rangée.

Reconstruction : Pour chaque figure de la première rangée, il sera fourni : ... pour six figures semblables : ...

Pose des figures conservées : les cinq figures conservées seront reposées. »

Un « État général des travaux opérés de 1840 à 1847 » permet de vérifier que ces travaux ont été effectivement réalisés au portail central (1), mais, en ce qui concerne le portail Saint-Étienne, il est bien précisé qu'à la « deuxième rangée de figures, il n'y a pas été placé de figure neuve », tandis que les trois autres rangées ont été restaurées comme prévu (2). Pour le portail Saint-Ursin enfin, on constate également que le projet initial n'a pas été respecté, car « le pignon n'a pas été démoli, on n'a (*sic*) pu conserver toutes les anciennes sculptures en les restaurant... Sept figures de la première rangée qui devait être faite à neuf ont reçu une restauration extraordinaire à 40 F. l'une... Les cinq autres figures de cette rangée ont été restaurées à raison de 20 F. l'une... (3). » Les travaux ont été rapidement menés, au portail central, et terminés, aux portails de droite, dès 1842 (4).

A la suite du devis de 1838, qui fut appelé « devis primitif », l'architecte Juillien dressa un « devis supplétif » le 14 octobre 1845 (5). Il fut définitivement approuvé en avril 1847 et porte sur les portails central et Saint-Étienne. Au premier, on prévoit de « restaurer la quatrième rangée de figures non comprise au devis principal » ainsi que le feuillage qui l'accompagne (6), et de « retoucher les figures des deux premières rangées », ainsi que les rinceaux de feuillage correspondants (7). Au second, on prévoit de « restaurer les 36 figures qui décorent cette voûte », moyennant une somme de 1.800 F., contre les 400 F. prévus au devis primitif (8). Ces travaux semblent avoir été terminés dès 1847 (9).

Il est désormais acquis que, quels qu'aient été les projets initiaux, on a seulement déposé les figures des deux rangées externes du portail central ; les voussures restées en place ont, quant à elles, été profondément retouchées (fig. 1).

Les sculptures déposées peuvent être facilement groupées sous trois ensembles, par leurs dimensions, leur iconographie comme leur style.

#### 1<sup>er</sup> Groupe :

N° 1 (fig. 2) : Hauteur : 94 centimètres (10). Toute la dalle du fond est conservée et, d'après sa légère courbure, permet de situer ce diacre-martyr à gauche du portail (5<sup>e</sup> rangée) (11). Légères épaufrures sur le visage, les mains, le livre et la draperie ; la tige et la base de la palme sont écrasées. Le dais est bien conservé (12).

N° 2 (fig. 3) : Hauteur : 97 centimètres. La partie droite de la dalle du fond a été brisée sur toute la hauteur, amputant le diacre de son épaule, d'une partie du bras jusqu'au coude, et d'une partie du dais. La partie supérieure de la dalle à gauche est également brisée. L'examen du bloc de pierre permet pourtant d'établir qu'il se trouvait à gauche du portail (13). Légères épaufrures sur le sommet de la tête, le visage, les mains, l'extrémité

(1) Un exemplaire de cet État des travaux est conservé aux Archives du Cher, dans les archives de la famille Roger, dossier J 210. Il fut dressé par l'architecte Juillien le 20 décembre 1849. Il fut suivi, en 1852, par un « Deuxième mémoire suivant le devis primitif des travaux » qui se trouve également aux Archives du Cher, dans le dossier V 100 déjà cité.

(2) Archives du Cher, dossier J. 210, chapitre II, article 24 de cet État.

(3) *Ibid.*, chapitre III, article 43.

(4) Voir le *Journal du Cher* du jeudi 27 octobre 1842.

(5) Conservé aux Archives du Cher, dossier V 100. L'architecte Juillien dut d'ailleurs expliquer les raisons de ces nouveaux travaux au ministère par deux rapports, du 10 mars 1846 et du 12 novembre de la même année. Ils sont aujourd'hui conservés dans les Archives Roger, aux Archives du Cher, dossier J 210.

(6) Archives du Cher, dossier V 100, chapitre I, article 2.

(7) *Ibid.*, chapitre I, article 5.

(8) *Ibid.*, chapitre II, article 2.

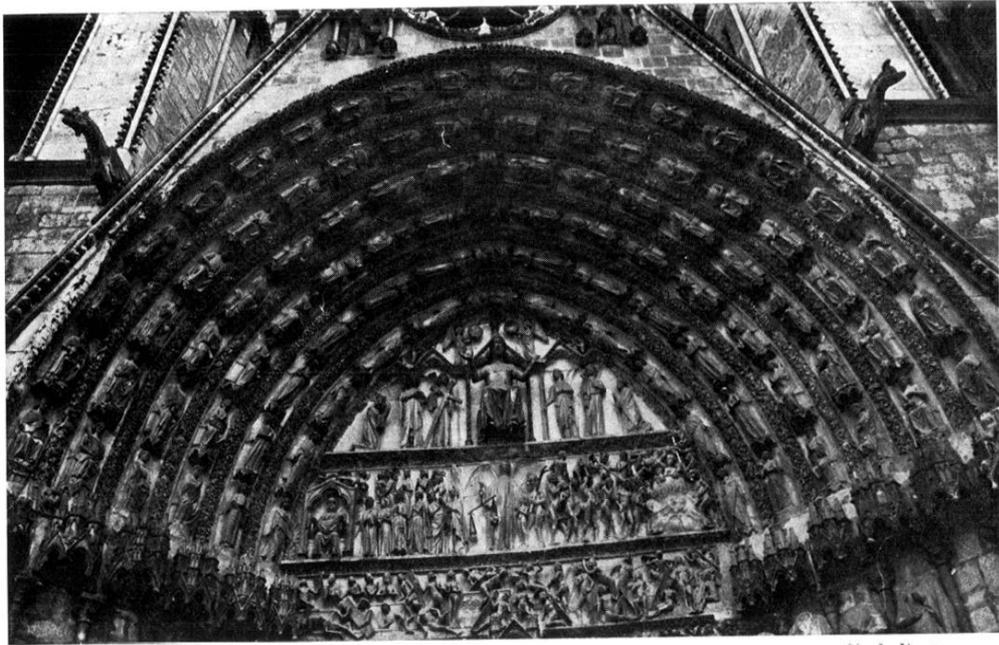
(9) Voir l'« État général des travaux opérés de 1840 à 1847 », déjà cité, aux Archives du Cher, archives Roger, dossier J 210. Le « Deuxième mémoire suivant le devis supplétif des travaux n'apporte pas de précisions nouvelles » (aux Archives du Cher, dossier V 100).

(10) Chacune de ces figures comporte sous son socle un dais destiné à la figure suivante. J'ai choisi de donner la hauteur des figures seules, en raison des mutilations qu'ont subies ces dais. J'ai également choisi de toujours situer la gauche et la droite par rapport aux figures elles-mêmes.

(11) La queue de chaque claveau de voussure a la forme d'un triangle dont le plus long côté est situé ici vers l'extérieur du portail. On trouvera toujours cette forme sur les voussures bien conservées, et, pour les plus mutilées (n° 2, n° 3, n° 6), dont la courbure est indéterminable, c'est la forme de cette queue qui permet une localisation à droite ou à gauche du portail.

(12) A. Boinet, *op. cit.*, fig. 19, et n° 2, p. 77-78, la classe très justement parmi les voussures provenant du portail central. De même P. Chapu, *op. cit.*, n° 31. Elle fut exposée en Allemagne, voir le Catalogue dû à J. Favière, *Cœur de France, Kunst des Berry, von der Römerzeit bis zur Gegenwart* (Darmstadt, 14 octobre-3 décembre 1967 ; Dusseldorf, 26 janvier-3 mars 1968 ; München, 23 mars-12 mai 1968), n° 98.

(13) Cf. p. 274, n. 7.



Cl. de l'auteur.

FIG. 1. — PORTAL CENTRAL DE LA CATHÉDRALE DE BOURGES. TYMPAN ET VOUSOIRES



Cl. Grunhee.

FIG. 2.  
VOUSOIR N° 1. DIACRE



Cl. Grunhee.

FIG. 3.  
VOUSOIR N° 2. DIACRE



Cl. Grunhee.

FIG. 4.  
VOUSOIR N° 3. DIACRE



Cl. Grunheec.

FIG. 5. -- VOUSOIR N° 2. DIACRE, DÉTAIL.



Cl. Grunheec.

FIG. 6. -- VOUSOIR N° 3. DIACRE, DÉTAIL.



Cl. Grunheec.

FIG. 7. -- VOUSOIR N° 4. DIACRE



Cl. Grunheec.

FIG. 8. -- VOUSOIR N° 5. DIACRE



Cl. Inventaire-Centre.

FIG. 9. -- VOUSOIR N° 6. DIACRE

des pieds est brisée ; rien ne permet de penser que ce diacre tenait une palme comme le n° 1 : il pouvait donc appartenir aux sculptures déposées de la 4<sup>e</sup> rangée (1). Le dais est assez bien conservé (2).

N° 3 (fig. 4) : Hauteur : 95 centimètres. La partie droite de la dalle du fond est brisée sur toute la hauteur, laissant le diacre intact. La partie gauche est également brisée, et a emporté son épaule et son bras, et les deux tiers de la draperie à partir de la taille. L'examen du bloc de la pierre permet d'établir qu'il se trouvait à droite du portail. Légères épaufrures sur le visage, l'extrémité du pied droit est brisée. Aucun indice ne permet d'établir si ce diacre tenait une palme : il peut donc provenir de la 4<sup>e</sup> ou de la 5<sup>e</sup> rangée. Le dais n'est pas conservé, mais on aperçoit à droite, sous le socle, l'extrémité d'un fleuron (3).

Stylistiquement, ces diacres sont très semblables entre eux. Ils portent tous les trois une dalmatique très ample, modelée sur le torse pour former une plage unie, tandis que la draperie se complique au niveau des genoux, mis en valeur par des plis répartis autour et entre eux. Sur les pieds, l'étoffe repose mollement en dessinant des courbes et des boucles légères, sans grand rapport avec l'épaisseur et l'ampleur des draperies qui enveloppent les corps. On note aussi une volonté décorative très nette, en particulier dans les étoles, les amicts, dans le dessin des pages des livres, ou de leur reliure. Le traitement des visages est également très voisin (fig. 5-6) ; les mèches de cheveux couronnent les crânes tonsurés, comme si elles étaient surajoutées : de petites stries parallèles ou des colimaçons simplistes se superposent arbitrairement aux fronts lisses et larges. Les oreilles sont très grandes, sommairement dessinées, comme raidies dans la pierre. Les visages, ronds et ouverts, offrent à la lumière de grandes zones nues (les fronts, les joues), tandis que les globes oculaires sont petits et bombés, et que le creux des paupières se poursuit dans le coin de l'œil, pour dessiner une cerne profonde ; des rides prononcées donnent une expression un peu amère aux n°s 2 et 3, tandis que le n° 1 paraît nettement plus juvénile par ses traits plus détendus. On remarque enfin que les sièges de ces trois diacres ont rigoureusement le même profil, de même que les dais attenants : il s'agit de trilobes ornés de fleurons et séparés par de petites tours (sur le n° 3, on ne conserve que l'extrémité de ce fleuron, logiquement situé au sommet d'un trilobe).

Au portail central, une seule figure comparable à celles-ci est conservée, dans la quatrième rangée, à droite : on reconnaît le même dais caractéristique, la composition pyramidale du personnage, l'accent mis sur les genoux, les draperies épaisses et les boucles molles, le visage sommairement traité, comme le décor de l'amict ou du livre (4).

#### 2<sup>e</sup> Groupe :

N° 4 (fig. 7) : Hauteur : 88 centimètres. La dalle du fond est brisée à droite sur toute la hauteur, laissant pourtant le diacre totalement intact ; d'après sa courbure, elle devait se trouver à droite du portail. Légères épaufrures sur le visage, et traces d'arrachement sur le côté gauche de la poitrine, et sur le même côté de la dalle du fond, permettant de restituer à ce diacre une palme de martyr, dont il tient encore la tige brisée dans la main : il devait donc se trouver dans la 5<sup>e</sup> rangée. Dais très mutilé (5).

N° 5 (fig. 8) : Hauteur : 90 centimètres. La dalle du fond est brisée en haut à gauche. Par sa courbure, elle permet de situer ce diacre-martyr dans la 5<sup>e</sup> rangée, à gauche du portail. Légères épaufrures sur le visage et la draperie. Dais très mutilé (6).

N° 6 (fig. 9) : Hauteur : 80 centimètres. La dalle du fond a été brisée des deux côtés sur toute la hauteur, emportant à droite une partie du bras et le genou de ce diacre-martyr. L'examen du bloc de pierre permet de le

(1) Cf. p. 274, n. 7.

(2) A. Boinet, *op. cit.*, fig. 18, n° 1, p. 77 ; même provenance reconnue par Boinet et P. Chapu, *op. cit.*, n° 32.

(3) A. Boinet, *op. cit.*, n° 3, p. 78, et P. Chapu, *op. cit.*, n° 33, même provenance.

(4) Un certain nombre de figures en place dans les cordons de voussure du portail Saint-Ursin ont un style comparable : mais il faut tenir compte, pour leur étude, des profondes restaurations dont elles furent l'objet (voir p. 274, note 7, et p. 275, note 1). On ne peut proposer de comparaison stylistique sans réserves, mais des indices tels que les dais ou les sièges très caractéristiques de toutes ces figures doivent permettre de les rattacher à un même atelier.

(5) A. Boinet, *op. cit.*, fig. 20, n° 4, p. 78, et P. Chapu, *op. cit.*, n° 19, même provenance. Exposition *Cœur de France*, n° 100.

(6) A. Boinet, *op. cit.*, fig. 21, n° 5, p. 78, et P. Chapu, *op. cit.*, n° 18, même provenance. Exposition *Cœur de France*, n° 99, fig.

situer à gauche du portail, et dans la 5<sup>e</sup> rangée. Épaufures nombreuses sur le visage et la draperie. Dais très mutilé (4).

Avant de relever les ressemblances qui existent entre ces trois diaeres-martyrs, il faut noter que le n<sup>o</sup> 6 est d'une taille légèrement plus petite : on remarque d'ailleurs qu'à la différence des deux autres, sa tête ne dépasse pas le bloc de la voussure ; un examen du crâne permet de constater que celui-ci a été soigneusement modelé, tandis que, pour les deux autres, on s'en est tenu à un simple épannelage. On peut peut-être conclure de ces remarques que le n<sup>o</sup> 6 était situé dans le cinquième cordon dans une position plus basse que les deux autres.

En ce qui concerne leur style, ces trois sculptures sont très voisines. Les dalmatiques glissent sur des épaules carrées, s'appliquent ensuite sur les torses très plats ; les proportions générales des bustes sont allongées, et cet effet est encore accentué par la finesse des cous bien dégagés des amicts. Les draperies s'organisent sur les corps avec une grande simplicité, sans heurt, suivant des plans larges et sans complication. Une même simplicité se retrouve dans le dessin des accessoires, les amicts, les étoles, les livres ou les palmes. Le traitement des visages est d'une réelle qualité : d'un ovale très pur et très plein, ils ont tous les trois une expression de douceur et de sérénité remarquable (fig. 10-11). Les cheveux sont gonflés en mèches épaisses et encadrent soigneusement et naturellement les fronts bombés. Les yeux bien ouverts et étirés sur les tempes sont délicatement creusés dans des paupières légèrement indiquées. Le modelé charnel des lèvres et des narines, enfin, les rend extrêmement vivants, presque familiers, malgré leur attitude quelque peu rigide.

On peut aisément comparer ces diaeres et ceux de la quatrième rangée de voussures du portail central : même s'ils paraissent profondément altérés par les restaurations. On retrouve le même allongement du torse, et sa platitude, comme la finesse des cous, mais aussi les mêmes sièges et les dais trilobés (2). On pourrait également faire des rapprochements avec une scène de la Genèse, située dans le soubassement du portail central, à gauche : la Création des Astres (fig. 12). L'ange qui porte le soleil (cet attribut est dû à la restauration du xix<sup>e</sup> siècle (3) nous intéresse particulièrement pour son visage plein et avenant, aux formes épanouies et douces : c'est la même expression sereine que sur le diaere n<sup>o</sup> 4, c'est encore le petit nez et les lèvres charnues du diaere n<sup>o</sup> 5. C'est enfin le même traitement des cheveux en mèches gonflées et naturelles (4). Une des constantes de la sculpture du portail central est certainement ce caractère de plénitude et de détente que l'on reconnaît ici, mais il s'allie souvent à une certaine lourdeur (chez les anges portant les instruments de la Passion, au registre supérieur du tympan) ou à des effets proprements pittoresques (les Élus du registre médian de ce même tympan). Ici, au contraire, on garde une certaine retenue, on ne cherche pas à forcer les expressions, mais on leur donne douceur et grâce.

Tandis que l'iconographie rapproche ces deux premiers groupes de voussures, les différences formelles sont nettes. Une certaine complication des draperies du premier s'oppose au calme monumental du second. La surenchère décorative dans les détails de l'habit, des palmes ou des livres du premier, à la

(1) A. Boinet, *op. cit.*, n<sup>o</sup> 6, p. 78, et P. Chapu, *op. cit.*, n<sup>o</sup> 20, même provenance.

(2) Il paraît probable que quelques-uns de ces diaeres proviennent du cinquième cordon : certains portent en effet des traces d'arrachements ou de restaurations qui peuvent suggérer le souci du restaurateur d'effacer des traces d'attributs devenus inutiles dans ce cordon (voir, par exemple, dans la rangée à gauche du portail, le sixième diaere : la position de la main gauche, la bande restaurée sur la poitrine et la trace d'arrachement sur la dalle). Étant donné l'importance des restaurations, il n'est pas impossible que des prophètes de la sixième rangée aient aussi été transformés (voir p. 274, note 7).

(3) Cf. A. Boinet, *op. cit.*, p. 85 citant le témoignage de Didron.

(4) T. Rolph, *op. cit.*, discerne dans la sculpture de la façade occidentale deux grandes campagnes : les sculptures de la première, exécutées autour de 1230, sont réemployées et complétées par un nouveau chantier, et suivant un plan nouveau vers les années 1240. Les bas-reliefs du soubassement des trois portails, central et de droite, appartiennent à la première campagne, selon T. Rolph, qui souligne toutefois le style très particulier de la Création des Astres, insistant surtout sur la figure du Christ (« in a completely different style », p. 60), mais sans en déduire d'écart chronologique avec l'ensemble de la sculpture des soubassements. W. Sauerländer, *Gotische Skulptur in Frankreich. 1140-1270*, 1970, p. 184, reconnaît aussi dans ces sculptures l'apparition de formes plus jeunes parmi les sculptures d'une première campagne qu'il date, lui, des années 1240.



Cl. Grunheec.

FIG. 10. — VOUSOIR N° 4. DIACRE, DÉTAIL



Cl. Grunheec.

FIG. 11. — VOUSOIR N° 5. DIACRE, DÉTAIL



Cl. Grunheec.

FIG. 12. — LA CRÉATION  
DES ASTRES. DÉTAIL.  
SOUBASSEMENT GAU-  
CHE DU PORTAIL CEN-  
TRAL

Illustration non autorisée à la diffusion

Cl. Mus. nat.

FIG. 13.  
VOUSOIR N° 7. PROPHÈTE

Illustration non autorisée à la diffusion

Cl. Mus. nat.

FIG. 14.  
VOUSOIR N° 8. PROPHÈTE

Illustration non autorisée à la diffusion

Cl. Mus. nat.

FIG. 15.  
VOUSOIR N° 9. PROPHÈTE

simplicité et au refus de l'effet superflu dans le second. Les visages simplement taillés, aux expressions maladroites du premier, aux traits juvéniles et presque souriants du second. Il s'agit de sculptures réalisées par des artistes distincts.

### 3<sup>e</sup> Groupe :

Ce dernier groupe comprend sept prophètes. Trois se trouvent au Louvre (1), les quatre autres à Bourges.

N<sup>o</sup> 7 : Louvre, n<sup>o</sup> 163 (fig. 13) : Hauteur : environ 76 centimètres. La dalle du fond est bien conservée, excepté en haut à gauche. Sa courbure permet de situer ce prophète dans la 6<sup>e</sup> rangée à gauche du portail. Légères épaufrures sur le visage et la draperie. La partie supérieure du dais est régulièrement conservée.

N<sup>o</sup> 8 (fig. 14) : Louvre, n<sup>o</sup> 164. Hauteur : environ 76 centimètres. La dalle du fond est assez bien conservée, malgré quelques éclats sur les deux côtés. Sa courbure permet de situer ce prophète dans la 6<sup>e</sup> rangée, à droite du portail. Très légères épaufrures sur le visage. La partie supérieure du dais est régulièrement conservée (2).

N<sup>o</sup> 9 (fig. 15) : Louvre, n<sup>o</sup> 165. Hauteur : environ 76 centimètres. La dalle du fond est bien conservée, excepté à gauche, en haut et en bas. Sa courbure permet de situer ce prophète dans la 6<sup>e</sup> rangée, à gauche du portail. Légères épaufrures sur le visage et la draperie. L'extrémité du pied gauche est brisée. Dais assez mutilé.

N<sup>o</sup> 10 (fig. 16) : Hauteur : 80 centimètres. La dalle du fond est assez bien conservée, excepté en haut à droite. Sa courbure permet de situer ce prophète dans la 6<sup>e</sup> rangée à droite du portail. Le genou droit et les deux pieds sont brisés, ainsi que la main gauche. Légères épaufrures sur le visage et les draperies, sur les doigts de la main droite. La partie supérieure du dais est régulièrement conservée.

N<sup>o</sup> 11 (fig. 17) : Hauteur : 76 centimètres. La dalle du fond est brisée jusqu'à mi-hauteur, à gauche du prophète, qui est généralement bien conservé. Sa courbure permet de le situer dans la 6<sup>e</sup> rangée à gauche du portail. Légères épaufrures sur le visage et les draperies, sur le genou droit en particulier. La partie supérieure du dais est régulièrement conservée (3).

N<sup>o</sup> 12 (fig. 18) : Hauteur : 80 centimètres. La partie gauche de la dalle du fond est brisée sur toute la hauteur, laissant pourtant intact le prophète, comme son siège et la partie supérieure du dais. D'après la courbure de la dalle, il devait se situer dans la 6<sup>e</sup> rangée, à gauche du portail. Légères épaufrures sur le visage et la draperie. La partie supérieure du dais est régulièrement conservée (4).

N<sup>o</sup> 13 (fig. 19) : Hauteur : 76 centimètres. La dalle du fond est bien conservée, excepté en haut et à droite. Sa courbure permet de situer ce prophète dans la 6<sup>e</sup> rangée à droite du portail. Légères épaufrures sur le visage et la draperie. La partie supérieure du dais est régulièrement conservée (5).

Ici encore, nous sommes en présence d'un groupe très homogène. Une seule figure paraît médiocre par rapport aux autres, pour le traitement du visage surtout, le n<sup>o</sup> 11, qui paraît même inachevé (fig. 20). On reconnaît pourtant la division en deux grosses mèches de la barbe, qui caractérise tous les autres prophètes, et cette même division des cheveux en mèches longues et épaisses, qui dégagent les visages en un mouvement énergique et souple. Les yeux, très étirés, mais à peine ouverts, sont enfoncés sous des paupières lourdes, dont le creux est marqué d'un simple trait en haut, d'un modelé plus subtil en bas. Nulle part ici on ne cherche à accentuer des traits, mais plutôt à les souligner : ainsi cette patte d'oie nettement perceptible sur le n<sup>o</sup> 12 (fig. 21). Le style des draperies est lui aussi rigoureusement le même pour ces sept personnages. Il est caractérisé par l'organisation suivant des plans géométriques de grands pans d'étoffe, créant des zones d'ombres et de lumières contrastés, mais sans insistance sur des effets purement décoratifs. Malgré cette unité de style remarquable, la variété des attitudes et l'agencement des draperies qui les souligne empêchent tout sentiment de monotonie.

Il ne reste plus aucun prophète en place dans le portail, mais l'agencement géométrique des dra-

(1) Cf. p. 273, n. 3.

(2) Reproduit par A. Boinet, *op. cit.*, fig. n<sup>o</sup> 3. Ces deux prophètes furent exposés au Louvre, n<sup>os</sup> 97-98 du catalogue *Cathédrales*.

(3) Exposition *Cœur de France*, n<sup>o</sup> 95.

(4) *Ibid.*, n<sup>o</sup> 97.

(5) *Ibid.*, n<sup>o</sup> 96. Ce dernier prophète est reproduit par A. Boinet, *op. cit.*, fig. 2. Il s'agit des prophètes qu'il croyait provenir des portails de droite (voir p. 41-42, 46, 79-80). Cette hypothèse fut adoptée par P. Chapu, *op. cit.*, n<sup>os</sup> 14-17, p. 26-27.



Cl. Inventaire-Centre.

FIG. 16.

VOUSSOIR N° 10. PROPHÈTE



Cl. Grunheer.

FIG. 17.

VOUSSOIR N° 11. PROPHÈTE



Cl. Inventaire-Centre.

FIG. 18.

VOUSSOIR N° 12. PROPHÈTE



Cl. Inventaire-Centre.

FIG. 19. — VOUSSOIR N° 13. PROPHÈTE



Arch. phot.

FIG. 22.

VOUSSOIR N° 14. PROPHÈTE DU MUSÉE DE LOUVRE



Cl. Grunheer.

FIG. 20. — VOUSOIR N° 11. PROPHÈTE. DÉTAIL



Cl. Grunheer.

FIG. 21. — VOUSOIR N° 12. PROPHÈTE. DÉTAIL

peries, qui ne conduit pas aux effets fondus des draperies des diacres du deuxième groupe, ni aux effets délicats qui accompagnent les lourds drapés des Élus (au tympan), se retrouve aussi dans le *Christ montrant ses plaies*, au registre supérieur du tympan.

Ce dernier groupe est distinct des deux premiers, non seulement par son iconographie, mais aussi par son style. On peut pourtant admettre une certaine parenté avec les diacres du deuxième groupe, dans les recherches de volume des draperies, comme dans le modelé des visages ou des cheveux : on retrouve dans ces figures sinon les mêmes mains (les différences sont très nettes), mais un même sens de la représentation des types humains. On reconnaît parmi toutes ces sculptures les petites bouches charnues, les fronts bombés, les chevelures traitées en mèches gonflées et souples.

Une dernière sculpture, actuellement déposée dans les réserves du Louvre (n° 166), appartient par son iconographie au groupe des prophètes : elle se trouvait probablement dans la sixième rangée du portail central. Le décor des fleurons séparés par de petites tours sur son dais la rapproche pourtant du premier groupe de diacres.

N° 14 (fig. 22) : Hauteur : environ 95 centimètres. La dalle de fond est brisée en haut à droite. Sa courbure permet de situer ce prophète à droite du portail. La tête a disparu, comme les mains et les pieds. Épaufures profondes sur toute la draperie, comme sur le dais (1).

(1) A. Boinet, *op. cit.*, n° 7, p. 78, le classe parmi les voussures provenant du portail central.

Le drapé très animé modèle subtilement le buste de ce prophète suivant de larges courbes naturelles, qui se creuse profondément, créant des jeux d'ombres et de lumières sur ses jambes haut croisées, se raffine de souples retombées de plis en méandres et atteint une très grande qualité de style.

C'est moins dans les sculptures du portail central que dans celles de l'ancien jubé que l'on trouve un style très voisin de celui de ce prophète : l'analogie, déjà relevée par A. Boinet (1), est assez frappante. Les draperies allient un style monumental, ample et pesant — c'est le même modelé subtil d'étoffes épaisses, ce sont les mêmes retombées des plis sur le sol — à des effets décoratifs raffinés — c'est le même agencement en larges courbes ou en méandres allongés et souples.

L'analyse de ces quatorze voussures provenant de deux (ou trois) rangées extérieures du portail central a donc permis de définir quatre artistes, qui possède chacun un style assez personnel, et dont la participation au décor sculpté de la cathédrale de Bourges ne s'est pas limitée, semble-t-il, à ces seules voussures. Il reste à déterminer s'ils ont travaillé ensemble, ou successivement, si les différences formelles qui apparaissent peuvent conduire à des datations différentes (2).

Les diacres du deuxième groupe et les prophètes (excepté le n° 14) appartiennent bien à un même milieu stylistique. L'agencement géométrique des pans d'étoffe, d'une grande simplicité, les effets d'ombres et de lumières qui restent assez sobres, les attitudes calmes et naturelles, enfin les visages pleins, d'un modelé subtil, peuvent évoquer certaines sculptures du portail central de la façade occidentale de Notre-Dame de Paris : on peut en effet rapprocher les draperies des prophètes de Bourges et le fragment de l'*Ange à la trompette* (provenant de la partie gauche du linteau inférieur du tympan) du Musée de Cluny. On retrouve également dans le visage du Christ Juge les yeux petits et étirés, mais surtout les mèches de cheveux épaisses et souples, qui dégagent avec naturel les visages des prophètes (3). La filiation amiénoise qu'a définie Sauerländer (4) peut surtout s'expliquer par le style des draperies aux plis rigides, aux lignes brisées que l'on trouvera aussi dans les voussures de Notre-Dame-de-la-Couture du Mans (5). Les drapés des diacres du

(1) A. Boinet, *op. cit.*, n° 7, p. 119, note 1. Il fait allusion aux scènes des Cent deniers et de Pilate et la servante. Cette comparaison fut reprise par le Catalogue du Louvre de 1950, *op. cit.*, p. 115. Sur le Jubé, voir C. Gnudi, *Le jubé de Bourges et l'apogée du « classicisme » dans la sculpture de l'Ile-de-France au milieu du XIII<sup>e</sup> siècle*, dans *Revue de l'Art*, 1969/3, p. 18-36, qui fait état de la littérature essentielle antérieure, à laquelle il faut ajouter le chapitre que T. Rolph lui a consacré, *op. cit.*, p. 118 et suivante. Depuis, W. Sauerländer, *op. cit.*, p. 183-184 ; D. Kimpel, *Die Querhausarme von Notre-Dame zu Paris und Ihre Skulpturen*, 1971, p. 146, note 592 ; R. Suckale, *Studien zur Stilbildung und Stilwandel der Madonnenstatuen der Ile-de-France zwischen 1230-1300*, 1971, p. 149, note 2. Je compte reprendre l'étude stylistique du jubé et ses rapports avec la sculpture de la façade dans le cadre de ma thèse de troisième cycle que dirige M. L. Grodecki.

(2) Les auteurs se sont généralement accordés pour scinder les travaux de sculpture de la façade en deux campagnes distinctes, admettant une filiation amiénoise pour la première et rémoise pour la seconde, et séparant ces deux campagnes d'une dizaine d'années. Les datations du portail central s'échelonnent entre les années 1240 et 1270-1280. La datation très tardive de Boinet (*op. cit.*, troisième partie, chapitre premier, *Les sculptures du XIII<sup>e</sup> siècle*, p. 133-154, où il adopte la décennie 1280-1290 ; plus tard, dans la troisième édition de sa monographie, *La cathédrale de Bourges*, 1952, il remontera légèrement la date de ce portail, vers 1270-1280 (p. 51)) fut reprise par le catalogue du Louvre en 1950 (*op. cit.*, p. 114-115).

Un certain nombre d'auteurs le situent autour de 1250, et même avant le premier, W. Medding, *Die Westportale von Amiens und ihre Meister*, 1930, p. 122, propose la décennie 50. R. Gauchery et C. Gauchery-Grodecki, *Saint-Étienne de Bourges*, 1959, p. 20 et 107, notice n° 56, adoptent une datation suggérée par L. Grodecki, vers 1245-1255, datation qu'il précisera encore lui-même dans la *Sainte-Chapelle*, s. d., p. 76, avant 1250. T. Rolph, *op. cit.*, est la seule qui ait proposé une étude stylistique approfondie de ces sculptures, qu'elle situe vers 1240, et dans une tradition rémoise (p. 89 et suivantes). Dernièrement enfin, cette datation autour des années 1240 a été exprimée par D. Kimpel et R. Suckale, *Die Skulpturwerkstatt der Vierge Dorée am Honoratusportal der Kathedrale von Amiens*, dans *Zeitschrift für Kunstgeschichte*, t. 36, 1973, p. 251, n. 101.

D'autres auteurs adoptent une position intermédiaire : R. Branner, *La cathédrale de Bourges et sa place dans l'architecture gothique*, 1962, situe l'achèvement du gros œuvre de la façade vers 1255, puisqu'il se fonde alors sur la datation des sculptures par P. Vitry vers 1255-1265 (p. 68, n. 2), tandis que F. Salet (*L'art gothique*, 1963, p. 74) propose la date de 1250-1255, date qui sera adoptée par C. Gnudi, *art. cit.*, n. 7. W. Sauerländer, enfin, préfère une date plus tardive, vers 1255-1260 (*op. cit.*, p. 184-185).

(3) A côté de la datation traditionnelle de 1220 (voir en dernier lieu W. Sauerländer, *op. cit.*, p. 138), voir A. Erlande-Brandenburg, *Les remaniements du portail central à Notre-Dame de Paris*, *Bulletin monumental*, 1971, p. 241-248, qui propose une datation du Christ Juge et de l'Ange aux Clous de quelques années plus récente. Voir aussi D. Kimpel, *op. cit.*, p. 167, et *Le sort des statues de Notre-Dame de Paris. Documents sur la période révolutionnaire*, dans la *Revue de l'Art*, 1969/4, p. 47, n° 36, qui rapproche le style de l'Ange à la Trompette des sculptures du maître de l'Enfance du portail nord du transept, qu'il date des années 1245-1255.

(4) W. Sauerländer, *Cathédrales. Zu einer Ausstellung im Louvre. Kunstchronik*, 15 (1962), p. 231.

(5) W. Sauerländer, *op. cit.*, p. 182-183.

deuxième groupe sont moins heurtés que ceux des prophètes, et simplifiés à l'extrême, mais gardent ce même caractère géométrique, et les mêmes rapprochements valent pour leurs visages et celui de *l'Ange à la trompette*, tout en rondeur et en douceur.

Les diacres du premier groupe, quant à eux, combinent des éléments assez archaïques, tels que le décor des amiets, des manipules, avec des éléments plus novateurs dans l'agencement des drapés : les petites boucles qui s'étalent sur les pieds, sans cassure, dessinant de larges courbes, évoquent les drapés décoratifs et délicats surtout en faveur pendant la deuxième moitié du siècle (1). Pourtant, les manteaux, qui retombent simplement sur les épaules et se répartissent lourdement sur les bras, sur les genoux, ne sont pas traités très différemment de ceux des diacres du deuxième groupe. Il reste à apprécier le décor des dais, simplement trilobés dans le cas des prophètes et des diacres du deuxième groupe, beaucoup plus ornés dans le cas des diacres du premier groupe, et du prophète n° 14. Les arcs trilobés, décorés de fleurons et séparés par des tours de Castille, sont fréquents à partir du milieu du siècle (2).

Le prophète n° 14, enfin, mérite une attention particulière pour son originalité au sein des voussures du portail central. L'attitude des jambes haut croisées, généralement réservée aux personnages royaux, servira ici de prétexte à une animation des draperies qui n'était pas même indiquée chez les autres figures. L'étoffe se creuse ou se gonfle, formant des plis profonds sur les jambes, s'enroulant autour du buste et encadrant le prophète de longs méandres allongés. Le dais ouvragé, identique à celui des diacres du premier groupe, le style très agité et très décoratif de ces draperies, l'attitude très libre et très naturelle de cette sculpture, suggèrent presque immédiatement une datation dans la deuxième moitié du XIII<sup>e</sup> siècle. En fait, des parentés étroites avec des œuvres du milieu du siècle peuvent être relevées, telles que les Apôtres du deuxième style, à la Sainte-Chapelle (3) et particulièrement saint Jacques le Mineur (4<sup>e</sup> apôtre en place au nord de la Sainte-Chapelle), chez qui l'on reconnaît l'agencement de la draperie autour du buste, qui sera surtout imité à la fin du siècle et au XIV<sup>e</sup> siècle, mais qui se trouve déjà sur nombre d'œuvres du milieu du siècle (comme saint Jacques le Majeur, 4<sup>e</sup> apôtre en place au sud de la Sainte-Chapelle (4), et l'empereur représenté sur le retable Saint-Eustache, à Saint-Denis (5), ou le personnage qui reçoit les cent deniers du jubé de Bourges, et les tombeaux du roi Philippe et de Constance d'Arles, à Saint-Denis (6).

C'est ainsi, avec des œuvres assez diverses, et séparées parfois les unes des autres par une dizaine ou une vingtaine d'années, que l'on peut comparer ces quelques voussures de Bourges. La datation du portail central ne peut être définie à partir de celle de quelques sculptures qui en proviennent, mais devra tenir compte de la présence, sur son chantier, d'artistes présentant des caractéristiques du style des années 1240 (les diacres du deuxième groupe et les prophètes) et d'autres appartenant plutôt aux années 1260 (diacres du premier groupe et prophète n° 14). Étant donné les problèmes techniques que soulève la pose de claveaux de voussures bien après le montage d'un portail (7), il paraît plus logique d'interpréter le léger écart chronologique qui semble exister entre ces sculptures par la lenteur du chantier du portail central, et d'envisager un montage tardif de ce portail. Il paraît d'ores et déjà, grâce aux quelques remarques techniques de T. Rolph, qu'une étude plus systématique de l'architecture de la façade serait

(1) T. Rolph, *op. cit.*, p. 132-133, et P. Chapu, *op. cit.*, p. 40, situent même la sculpture de ces statuettes pendant la campagne de travaux des années 1313.

(2) Le plus souvent les fleurons se trouvent disposés sur un gâble dans lequel s'inscrit l'arc trilobé, et non directement sur lui-même, comme ici, ce qui lui donne cet aspect d'arc en accolade, plus fréquent à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle.

(3) En dernier lieu, W. Sauerlander, *op. cit.*, p. 152-153.

(4) Sur cet apôtre, voir le compte rendu de A. Erlande-Brandenburg de C. Gaudi, *art. cit.*, dans le *Bulletin monumental*, 1971, p. 69.

(5) F. Joubert, *Les retables du milieu du XIII<sup>e</sup> siècle à l'abbatiale de Saint-Denis*, *Bulletin monumental*, 1973, p. 17-27, fig. 10.

(6) Georgia Sommers Wright, *A Royal Tomb program in the Reign of Saint-Louis*, *Art Bulletin*, June 1974, p. 224-243, fig. 27-28.

(7) C'est l'interprétation donnée par T. Rolph et P. Chapu.

fructueuse, qui conduirait à une meilleure compréhension de la chronologie des travaux et à une interprétation précise des anomalies nombreuses qui apparaissent au niveau des sculptures. Il faut rappeler ici que des diares proches de notre premier groupe se trouvent parmi les voussures du portail Saint-Ursin, traditionnellement considéré comme le premier mis en place. L'étude stylistique de ces quelques statuettes permet dès à présent d'accorder à leurs sculpteurs une place très originale parmi les grands courants de sculpture du milieu du XIII<sup>e</sup> siècle.

---